



Questions juridiques sur la condamnation

Par **Hine78**, le **24/12/2015 à 02:32**

Bonjour,rnrnJ'ai détourné, au détriment de mon employeur, 215.000 €. En fait, je ne sais pas ce qui m'a pris mais j'ai pris, mes responsabilités et je suis en jugement permanent par mon compagnon, ma famille et mes amis. J'avais un très bon travail, j'avais des amis mais je me suis dit pourquoi les autres ont autant d'argent et pas moi, donc je me suis servie. Je sais que ce n'est pas ce que j'ai fait de mieux mais je l'assume.rnrnD'après mon avocat, je peux éventuellement rembourser 170.000 € et ne pas avoir un casier judiciaire et finir la vie en prison, je dois passer en appel très prochainement car le juge m'a condamnée à 26 mois de prison dont 2 mois fermes.,Mon avocat n'étant pas d'accord a fait appel de cette décision et je dois fournir un plan de remboursement à mon avocat et au juge pour prouver ma bonne foi.rnrnJe voudrais savoir exactement ce que j'encours si le remboursement ne se fait pas du tout ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **24/12/2015 à 06:46**

Bonjour,rnrnVous avez interjeté appel de la décision de première instance, vous devez donc attendre le jugement de la Cour d'Appel. Votre avocat vous expliquera la suite, c'est son boulot, ce pour quoi vous le payez.

Par **amajuris**, le **24/12/2015 à 10:24**

bonjour,rnsi vous ne remboursez pas comme le prévoit l'arrêt d'appel, votre créancier demandera à un huissier de faire exécuter la décision, huissier qui pourra effectuer des saisies

sur vos revenus, vos comptes bancaires, vos biens mobiliers et immobiliers. rnsalutations